



Discours du Trône

30-07-2011

« Le parachèvement de la construction de l'édifice institutionnel et du dispositif dédié au développement, que prévoit la nouvelle Constitution, demeure tributaire de l'action résolue qui devra être engagée pour assurer une mise à niveau profonde et effective du paysage politique, et pour mettre à profit ce climat de confiance afin de rendre ses lettres de noblesse à l'action politique dans notre pays. A ce propos, les partis politiques, majorité et opposition confondues, dont la nouvelle Constitution est venue conforter le statut comme acteurs centraux dans le processus démocratique, sont appelés à redoubler d'efforts pour favoriser la réconciliation des citoyens, surtout les jeunes, avec l'action politique dans sa noble acception patriotique. Celle-ci devrait se déployer aussi bien au sein des partis -auxquels la Constitution a confié la mission de contribuer à l'expression de la volonté des électeurs- à travers l'adhésion aux institutions gouvernementales exerçant le pouvoir exécutif, ou de l'institution parlementaire, qui dispose de larges pouvoirs législatifs et de contrôle, ou encore au sein des instances et des mécanismes de démocratie locale, participative et citoyenne. »